

---

## INFORMATION AUX FAMILLES

---

### Un Conseil Municipal des Enfants à Valgelon-La-Rochette

Un conseil Municipal des enfants (CME), ce sont des enfants de CM2 et 6<sup>ème</sup>, élus et représentants les enfants de la commune, qui proposent des projets ou des actions citoyennes et qui participent aux différentes cérémonies officielles avec le Maire et les élus adultes.

Créer un Conseil Municipal des Enfants, c'est favoriser l'apprentissage de la **démocratie** et de la **citoyenneté**, et donner la **parole** aux enfants.

La municipalité de Valgelon-La-Rochette vous informe que votre enfant peut être intéressé pour s'impliquer dans cette action et devenir conseiller enfant pour 2 ans. S'il souhaite être candidat, vous devez remplir et signer les autorisations jointes ainsi que répondre au questionnaire des disponibilités de votre enfant.

Concernant cette année, la campagne électorale aura lieu à l'école de la neuve, du 15 au 18 janvier. Ce sera l'occasion pour lui d'exposer et d'expliquer ses projets. Les élections auront lieu par la suite le vendredi 9 février 2024, sur le temps scolaire.

S'il est élu, votre enfant devra être présent à un certain nombre de rendez-vous :

- Les cérémonies officielles (commémorations, vœux du maire, etc.)
- Rencontres soit entre jeunes (environ 5 dans l'année), soit avec des élus (environ 3 dans l'année, la première aura lieu le mardi 13 février). Ces rencontres auront lieu de 16h30 à 18h30 en mairie. Votre enfant sera pris en charge à la sortie de l'école par l'animateur du CME, Cyril Legrand jusqu' à 18h30.

Emmanuelle ATES  
Adjointe jeunesse et citoyenneté

